



NOTA:

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation.

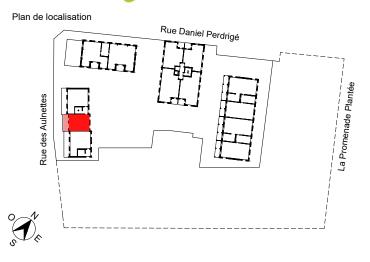
Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.

Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH. Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatifs. La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.

Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni (hormis meuble de salle de bain/salle d'eau et kitchenette)







Bâtiment H

Appartement	2 pièces	2 ^{ème} étage	H1-202
Entrée/Dgt			9.2 m ²
Séjour			18.5 m²
Cuisine			6.2 m ²
Salle d'eau			4.3 m ²
Chambre 1			10.7 m²
Surface habitable			48.9 m²

Surface annexe	11.6 m²
Balcon	11.6 m²

Légende

LL : Emplacement lave-linge LV : Emplacement lave-vaisselle F : Emplacement réfrigérateur CU : Emplacement cuisson

ETEL : Tableau électrique PF : Porte-fenêtre

FE : Fenêtre GC : Garde-corps VR : Volet roulant

BSO: Brises-soleil orientables

S.S.: Sèche-serviette

Gaine technique:

Soffite et faux plafonds

Jardinière :

Retombée poutre :

Date: 02/05/2023 Indice: 2